

Annexe 1 au rapport parallèle pour le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

83^e session • 8^e rapport périodique de la Belgique

Par l'Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale et le Conseil central de surveillance pénitentiaire

8 septembre 2022

¹ Au niveau national, il s'agit du [Baromètre de la pauvreté](#) et du [Baromètre de l'intégration sociale](#) du Service public fédéral de programmation Intégration sociale. Au niveau flamand, il s'agit du [Moniteur flamand de la pauvreté](#) du ministre flamand de la lutte contre la pauvreté (via le Service de recherche du gouvernement flamand) et du [Baromètre de la pauvreté](#) des objectifs de la décennie. À Bruxelles, il s'agit du [Baromètre social](#) de la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale. En Wallonie, il s'agit d'une [étude des statistiques régionales sur la pauvreté](#) de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique. En outre, les [Baromètres de la précarité énergétique et hydrique](#) de la Fondation Roi Baudouin comprennent des données sur les trois Régions. Service de lutte contre la pauvreté, [Baromètres de la pauvreté](#) (dernière consultation le 10 août 2022).

² Statbel est l'Office belge de statistique qui collecte un certain nombre de données sur l'égalité des genres dans le cadre de l'ODD 5 sur la réalisation de l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et filles. Statbel, [Égalité entre les sexes](#) (dernière consultation le 26 août 2022).

³ Service de lutte contre la pauvreté, [Faits et chiffres](#) (dernière consultation le 10 août 2022).

⁴ Service de lutte contre la pauvreté, [Faits et chiffres: Les femmes sont-elles plus exposées à la pauvreté et à la précarité que les hommes?](#) (dernière mise à jour le 2 septembre 2022; voir annexe 2).

⁵ La question du statut de cohabitant et de ses retombées sur la situation socio-économique de nombreuses femmes a été évoquée par le [rapport alternatif](#) soumis au Comité CEDAW par le Vrouwenraad et le CFFB en 2019. Le memorandum du Service de lutte contre la pauvreté pour les élections de 2019 était en outre consacré à la question du statut de cohabitant : Service de lutte contre la pauvreté, [Mémoire du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale en vue des élections fédérales et régionales 2019. Reconnaître, soutenir et encourager la cohabitation](#), 2018, pp. 25-27.

⁶ Service de lutte contre la pauvreté, [Faits et chiffres: Existe-il des inégalités sociales de santé?](#) (dernière mise à jour le 7 mai 2020). Service de lutte contre la pauvreté, [Durabilité et pauvreté – Rapport bisannuel 2018-2019](#), 2019.

⁷ Belgique, [Loi du 12 mai 2019 portant création d'un Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains](#), Moniteur belge le 21 juin 2019.

⁸ L'IFDH exerce ses missions en toute indépendance. L'institut est [membre associé](#) du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI) depuis avril 2021. Belgique, [Loi du 12 mai 2019 portant création d'un Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains](#), Moniteur belge le 21 juin 2019, art. 6 §1.

⁹ Belgique, [Loi du 12 mai 2019 portant création d'un Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains](#), Moniteur belge le 21 juin 2019, arts. 10-12.

¹⁰ Ibid., art. 5.

¹¹ Ibid., art. 4 §1.

¹² Ibid., art. 21 §1.

¹³ Ibid., art. 4 §1.

¹⁴ Ibid., arts. 3, 5, 7 et 8.

¹⁵ Gouvernement fédéral, [Accord de gouvernement](#), 30 septembre 2020, p. 85.

¹⁶ L'IEFH a été créé en tant qu'institution publique fédérale. Les protocoles lui confient également les compétences des entités fédérées, à l'exception de la Flandre où l'égalité de genre relève actuellement de la compétence du service de médiation pour l'égalité de genre et sera intégrée au nouvel Institut flamand des droits humains, à créer en 2023.

¹⁷ Belgique, [Loi du 12 mai 2019 portant création d'un Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains](#), Moniteur belge le 21 juin 2019, arts. 3-5.

¹⁸ Sensoa, [Seksueel grensoverschrijdend gedrag bij jongeren en volwassenen: feiten en cijfers](#) (dernière consultation le 24 avril 2022)

¹⁹ Ann Buysse, Maya Caen, Alexis Dewaele, Paul Enzlin, John Lievens, Guy T'Sjoen, Mieke van Houtte & Hans Vermeersch, [Seksuele gezondheid in Vlaanderen](#), 2013, p. 225.

²⁰ D'autres raisons de ne pas signaler les violences sexuelles sont, entre autres, le fait de ne pas savoir à qui s'adresser, la peur de ne pas être crue en raison de tendances culturelles générales et la crainte d'une longue procédure.

²¹ Belgique, [Loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de Procédure Pénale](#), Moniteur belge le 25 avril 1878, art. 21 bis (tel que modifié par: Belgique, [Loi du 17 novembre 2019 modifiant la loi du 17 avril 1878 en vue de supprimer la prescription des infractions sexuelles graves commises sur des mineurs](#), Moniteur belge le 20 décembre 2019; et: Belgique, [Loi du 5 décembre 2019 modifiant l'article 21 du titre préliminaire du Code de procédure pénale](#), Moniteur belge le 20 décembre 2019).

²² Belgique, [Loi du 14 novembre 2019 modifiant la loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de procédure pénale en vue de supprimer la prescription des infractions sexuelles graves commises sur des mineurs](#), Moniteur belge le 20 décembre 2019.

²³ La médiation peut avoir lieu parallèlement à la procédure judiciaire formelle ou par après. Belgique, [Loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de Procédure Pénale](#), Moniteur belge le 25 avril 1878, art. 3 ter (tel qu'introduit par: Belgique, [Loi du 22 juin 2005 introduisant des dispositions relatives à la médiation dans le Titre préliminaire du Code de procédure pénale et dans le Code d'Instruction Criminelle](#), Moniteur belge le 27 juillet 2005, art. 2; entrée en vigueur le 31 janvier 2006): Les personnes ayant un intérêt direct dans le cadre d'une procédure judiciaire ont la possibilité de recourir à la médiation, conformément aux dispositions légales en la matière. La médiation est un processus qui permet aux personnes en conflit, si elles l'acceptent de plein gré, de participer activement et confidentiellement à la résolution de difficultés découlant d'une infraction, avec l'aide d'un tiers neutre et sur la base d'une méthodologie donnée. Son but est de faciliter la communication et d'aider les parties à se mettre d'accord elles-mêmes sur les règles et les conditions ultérieures qui peuvent conduire à la pacification et au rétablissement.

²⁴ [Moderator](#) a reçu 1.557 demandes dans des cas d'abus sexuels entre 2010 et 2020, ce qui représente 8 % de toutes ses demandes de médiation et 12 % de tous ses processus de médiation. Les victimes sont principalement des femmes et étaient mineures au moment des faits, tandis que les suspects sont souvent des membres de la famille.

²⁵ [Mediante](#) a traité 51 cas d'abus sexuels en 2018, soit 8,85 % de tous les cas de cette année-là.

²⁶ Belgique, [Loi du 22 juin 2005 introduisant des dispositions relatives à la médiation dans le Titre préliminaire du Code de procédure pénale et dans le Code d'Instruction Criminelle](#), Moniteur belge le 27 juillet 2005. [Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil \(art. 12\)](#). [2018 Council of Europe Recommendation on restorative justice in criminal matters](#).

²⁷ [Décret flamand du 13 juillet 2018 portant la commission de reconnaissance et de médiation pour les victimes d'abus historiques](#), Moniteur belge le août 2018.

²⁸ La [Commission de reconnaissance et de médiation](#) entend les victimes à huis clos, tente d'offrir une reconnaissance envers leur souffrance, oriente les victimes vers les soins ou les services appropriés et (si cela est demandé et possible) met en place un processus de médiation avec le suspect ou un représentant de l'institution pour laquelle le suspect travaillait (comme une école ou organisation religieuse). La Commission a traité 27 cas au cours de l'année écoulée. Certains processus de médiation durent plus d'un an. 63 % des victimes étaient des hommes et 37 % des femmes. Informations reçues de la Commission en juillet 2022 ; à paraître dans leur prochain rapport annuel.

²⁹ En 2017, 6.188 cas de maltraitance d'enfants (majoritairement dans le cadre domestique) ont été signalés en Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2018, 8.669 enfants (14 % âgés de moins de 3 ans) ont été signalés à des centres de confiance pour enfants. Les données ventilées par genre ne sont pas disponibles. Selon l'UNICEF, 6 % des filles de 41 pays de l'UE et de l'OCDE subissent des violences physiques avant l'âge de 15 ans. Il faut mettre fin à toute violence physique, sexuelle ou psychologique à l'encontre des filles pour parvenir à l'égalité des genres. UNICEF Belgique, [Plaidoyer sur la thème 'Violence': La violence à l'égard des enfants en Belgique](#) (dernière consultation le 10 août 2022). UNICEF, [Building the Future – Children and the Sustainable Development Goals in Rich Countries](#), 2017.

³⁰ [Code pénal du 8 juin 1867](#), Moniteur belge le 9 juin 1867 (tel que modifié arts. 398 et seq., 417/4 et 405/4).

³¹ Cour européenne des droits de l'homme, [Campbell & Cosans v. UK](#), Arrêt du 25 février. Cour européenne des droits de l'homme, [A. v. UK](#), Arrêt du 23 septembre 1998.

³² [Charte sociale européenne \(révisée\)](#), art. 17. [Convention relative aux droits de l'enfant](#), arts. 19 et 28. [Pacte international relatif aux droits civils et politiques](#), art. 7. Cette situation a donné lieu à plusieurs condamnations de la Belgique par le Comité européen des droits sociaux, e.g.: [Organisation Mondiale contre la Torture c. Belgique](#), Decision sur le bien-fondé 7 décembre 2004.

³³ Belgique, [Proposition de loi modifiant le Code civil en vue d'interdire toute violence systématique entre les parents et leurs enfants](#), introduite le 9 mars 2021.

³⁴ Comité des Droits de l'Enfant, [Observation Générale N° 8 \(2006\): Le droit de l'enfant à une protection contre les châtiments corporels et les autres formes cruelles ou dégradantes de châtiments \(arts. 19; 28, para. 2; et 37, inter alia\) \(2006\): The right of the child to protection from corporal punishment and other cruel or degrading forms of punishment \(arts. 19 ; 28, para. 2 ; and 37, inter alia\)](#), 2 mars 2007, para. 40.

³⁵ Le fait que les femmes sont plus nombreuses à prendre de longues interruptions de carrière, travailler à temps partiel et occuper des emplois peu rémunérés a un impact significatif sur l'écart de rémunération moyen et sur l'accès aux droits à la pension. En 2018, l'écart structurel de revenus entre femmes et hommes en Belgique s'élevait à 9,2% (avec correction pour les heures de travail ; 23,1% sans cette correction). Service de lutte contre la pauvreté, [Solidarité et Pauvreté – Rapport Bisannuel 2020-2021](#), 2021, pp. 52-53. Voir également: François Ghesquière & Sïle O'Dorchai (IWEPS), [Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Cahier 4. Revenus, pauvreté et dépendance financière des Wallonnes et des Wallons](#), 2019.

³⁶ En plus d'une pension légale plus élevée, les hommes obtiennent souvent une pension complémentaire, qui est également plus élevée que celle accordée aux femmes. Jos Berghman, Giselda Curvers, Sofie Palmans & Hans Peeters (CeSO), [Cartographie des retraités belges – Partie 2: Pensions du premier et du deuxième pilier chez les travailleurs salariés retraités](#), 2008.

³⁷ L'écart de pension moyen entre les sexes en Belgique dans le groupe d'âge des 65 ans et plus a augmenté de 24,6 % en 2018 à 33,8 % en 2020, avant de diminuer à 23,5 % en 2021. Eurostat définit l'écart de pension entre les sexes comme le pourcentage par lequel le revenu moyen de pension des femmes est supérieur ou inférieur à celui des hommes. Le revenu de pension comprend les prestations de vieillesse, les pensions de survie ainsi que les pensions régulières des régimes privés individuels, Ceci inclut donc tant les pensions légales que les pensions complémentaires. Eurostat, [Gender pension gap by age group – EU-SILC survey](#) (dernière mise à jour le 22 août 2022; dernière consultation le 25 août 2022). Vrouwenraad, [Genderpensioenloof in EU en België – Doelmatigheid pensioenen vandaag en op lange termijn](#), 2021, p. 25. Eurostat, [Closing the gender pension gap?](#), 7 février 2020.

³⁸ Vrouwenraad, [Vrouwenraad over het pensioenvoorstel van de minister van Pensioenen \(september 2021\)](#), avril 2022. Hildegard Van Hove & Dietert De Vos, [L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique. Rapport 2021](#), 2021.

³⁹ Aujourd'hui, les femmes (43,5 %) restent plus susceptibles que les hommes (11 %) de travailler à temps partiel, principalement pour des raisons d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (45 % des femmes contre 28 % des hommes). Dans de nombreux ménages, ce sont encore les femmes qui assument les tâches ménagères et les soins essentiels mais non rémunérés. Travailler à temps partiel n'est pas toujours un choix, car le travail à temps plein n'est tout simplement pas autorisé dans certains secteurs (comme le nettoyage ou les centres de soins résidentiels). Conseil de l'Égalité des Chances

entre Hommes et Femmes ([CEC](#)), [Résultats des enquêtes sur le travail \(in\)volontaire à temps partiel](#), 7 juin 2022. Service de lutte contre la pauvreté, [Solidarité et Pauvreté – Rapport Bisannuel 2020-2021](#), 2021, pp. 52-53. Voir également: Hildegard Van Hove & Dietert De Vos, [L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique. Rapport 2021](#), 2021, p. 68. Pour des données sur la situation des femmes par rapport aux hommes sur le marché du travail, voir : Service de lutte contre la pauvreté, [Faits et chiffres: Les femmes sont-elles plus exposées à la pauvreté et à la précarité que les hommes?](#), pp. 6-8 (dernière mise à jour le 2 septembre 2022; voir annexe 2).

⁴⁰ Les travailleurs à temps partiel sont confrontés à un risque de pauvreté plus élevé que les travailleurs à temps plein. Lisa Castelein (UGent), [Zorgarbied = geen arbeid? De kwetsbaarheid van deeltijdse werknemers in de sociale zekerheid](#), 2021, pp. 124-125. Voir également: Jeroen Horemans (UA), [Half a job, twice as poor – Empirical investigations into the role of earnings, family composition, and institutions as factors underlying the poverty risk of part-time workers across Europe](#), 2016.

⁴¹ Actuellement, l'âge normal de la retraite en Belgique est de 65 ans dans tous les régimes. À partir du 1^{er} février 2025, l'âge légal de la retraite sera de 66 ans. À partir du 1^{er} février 2030, il passera à 67. Certaines catégories de fonctionnaires ou de salariés connaissent un âge de départ à la retraite inférieur (comme les militaires) ou supérieur (comme les juges). La retraite anticipée est possible si certaines conditions d'âge et de carrière sont réunies, mais des règles spécifiques s'appliquent à chaque régime. Pour plus d'informations, voir : Service fédéral des Pensions, [Quand puis-je prendre ma pension](#) (dernière consultation le 11 août 2022).

⁴² Gouvernement fédéral, [Accord de gouvernement](#), 30 septembre 2020, pp. 6 et 21-24.

⁴³ L'égalité des genres est l'un des principes que le gouvernement prendra en compte au cours du processus de réforme. Gouvernement fédéral, [Accord de gouvernement](#), 30 septembre 2020, pp. 6 et 22.

⁴⁴ Service fédéral des Pensions, [Réforme des pensions De Croo](#) (dernière consultation le 26 août 2022).

⁴⁵ Karine Lalieux (Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris), [Pensions: accord sur 3 mesures pour réduire les inégalités envers les femmes et soutenir le maintien à l'emploi](#), Communiqué de presse, 20 juillet 2022.

⁴⁶ Vrouwenraad, Informations reçues par consultation le 12 juillet 2022. [CEC](#), Informations reçues par mail le 20 juillet 2022.

⁴⁷ Il peut s'agir de travail effectif ou de périodes assimilées (maladie, chômage, invalidité, ...).

⁴⁸ Le nombre de jours de travail effectif requis sera réduit pour les travailleurs en situation de handicap. Les conditions d'emploi effectives seront introduites à partir de 2024 sur une base transitoire et progressive : 20x250 jours (critère sévère) et 20x156 jours (critère souple) sur l'ensemble de la carrière (14.040 jours). Karine Lalieux (Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris), [Pensions: accord sur 3 mesures pour réduire les inégalités envers les femmes et soutenir le maintien à l'emploi](#), Communiqué de presse, 20 juillet 2022.

⁴⁹ Karine Lalieux (Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris), [Pensions: accord sur 3 mesures pour réduire les inégalités envers les femmes et soutenir le maintien à l'emploi](#), Communiqué de presse, 20 juillet 2022.

⁵⁰ Seules 28 % des femmes qui percevaient une pension en 2014 avaient eu une carrière complète, contre 51 % des hommes. En outre, il a été signalé en 2019 que les absences prolongées du travail sont beaucoup plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes. Le Vrouwenraad a produit des publications sur les absences de longue durée, en accordant une attention particulière à la dimension du genre (les secteurs à dominante féminine tels que la santé et le social, l'éducation, le commerce de détail et les services sont particulièrement exposés aux risques psychosociaux). Joachim Wathelet (FPS), [Les pensions à l'épreuve des réformes et des organisations de terrain – Analyse 2022](#), juillet 2022, p. 16. Vrouwenraad, [Minimumpensioenen werknemers – Maatregelen 2020-2024](#), avril 2022. Vrouwenraad, [Langdurige afwezigheid op het werk door arbeidsongeschiktheid – Preventie, Inkomensbescherming, Re-integratie: Een verkenning](#), 2021. Goele De Cort (De Standaard), [Vrouwen zijn vaker langer ziek en het is gissen naar de reden waarom](#), 19 mars 2019.

⁵¹ L'augmentation ne concerne que les personnes ayant travaillé à temps partiel avant 2001, avant l'introduction de systèmes tels que le crédit-temps. L'accord étant intervenu juste avant la fin de l'année politique, les textes de loi détaillant les conditions des changements ne sont pas encore disponibles. Selon le gouvernement, cette décision profitera surtout aux femmes. RGK/CEC, Informations reçues par courrier le 20 juillet 2022. Stefan Grommen (VRT Nws), [Pensioenbonus en 20 jaar werken voor minimumpensioen: dit staat er in de federale pensioendeal](#), 19 juillet 2022.

⁵² La pension des travailleurs à temps partiel est calculée sur la base de leur salaire à temps partiel. Toutefois, les heures ouvrées à temps partiel sont additionnées pour obtenir le nombre correspondant de jours de travail à temps plein (elles sont donc « comprimées »). La pension des travailleurs à temps partiel est calculée sur la base de ces jours de travail à temps plein. Les méthodes de compression ont évolué au fil des ans et se font différemment selon la période pendant laquelle les personnes ont travaillé à temps partiel. Une description plus détaillée du système peut être trouvée ici : Vrouwenraad, [Impact deeltijds werken, loopbaanonderbreking/tijdskrediet, thematische verlopen op wettelijk pensioen werknemers – Focus op gelijkstelling en samendrukking](#), mars 2022, pp. 12-17. Selon la Cour de justice de l'Union européenne ([Violeta Villar Láziz v Instituto Nacional de la Seguridad Social \(INSS\) and Tesorería General de la Seguridad Social \(TGSS\)](#)), Arrêt de la Cour (troisième chambre) du 8 mai 2019), désavantager les travailleurs à temps partiel dans le calcul de la pension minimale peut constituer une discrimination indirecte fondée sur le genre. Joachim Wathelet (FPS), [Les pensions à l'épreuve des réformes et des organisations de terrain – Analyse 2022](#), juillet 2022, p.16. Voir également, e.g.: [CEC, Avis n°147 relatif à diverses mesures de la réforme de la pension des travailleurs salariés](#), 29 mai 2015, pp. 5-6.

⁵³ L'âge minimum pour la GRAPA sera de 66 ans à partir de 2025 et de 67 ans à partir de 2023. Service fédéral des Pensions, [La garantie de revenus aux personnes âgées \(GRAPA\)](#) (dernière consultation le 3 août 2022).

⁵⁴ Au-delà de 65 ans, les femmes sont plus souvent confrontées à la pauvreté que les hommes. Les femmes ont généralement une pension inférieure à celle des hommes en raison des différences professionnelles et salariales. Les hommes bénéficient généralement d'une pension légale plus élevée. En outre, ils bénéficient souvent d'une pension complémentaire, également plus élevée que celle des femmes. Une enquête nationale de 2020 apporte plus de précisions : pour 3.788 femmes et 40 hommes, la pension complémentaire s'ajoutait à leur pension de survie. Pour 45.599 femmes et 31.376 hommes, elle complétait leur pension de retraite légale. 14.809 femmes et 4.165 hommes ont indiqué que c'était leur seul revenu en plus des ressources mentionnées dans l'enquête. PensionStat, [La Garantie de revenus aux personnes âgées \(GRAPA\)](#) (dernière consultation le 9 août 2022). Service de lutte contre la pauvreté, [Faits et chiffres: Les femmes sont-elles plus exposées à la pauvreté et à la précarité que les hommes?](#), p. 5 (dernière mise à jour le 2 septembre 2022; voir annexe 2). Service fédéral des Pensions, [Communiqué de presse](#), 27 janvier 2020, p. 3. Michael Berghman, Nina Donvil & Hans Peeters, [L'assistance sociale comme indicateur de pauvreté chez les personnes âgées. Répartition des bénéficiaires d'une GRAPA par genre, situation familiale, origine et régime de pension](#), 2016.

⁵⁵ Les bénéficiaires ne doivent déclarer que les séjours à l'étranger de plus de 5 jours consécutifs, ou 6 nuits (les jours de départ à l'étranger et de retour en Belgique ne sont pas pris en compte).

⁵⁶ Cela rendait les choses particulièrement délicates pour les personnes souffrant de problèmes de mobilité ou de santé, car le facteur n'attendait que brièvement à la porte. Pour d'autres, la peur de manquer le facteur pouvait les empêcher de sortir.

⁵⁷ On a notamment reproché à l'ancienne procédure de contrôle de priver les bénéficiaires de leur vie privée et de leur liberté de mouvement, ce qui constitue une violation des droits humains de la personne âgée. Des préoccupations ont également été soulevées concernant l'absence du droit d'être entendu et d'objecter avant que le Service fédéral des pensions ne prenne la décision de suspendre la GRAPA. IFDH & Service de lutte contre la pauvreté, [Observation 2021/3 sur la Proposition de révision des conditions attachées à l'octroi de la garantie des revenus des personnes âgées \(GRAPA\), et de son contrôle](#), 15 novembre 2021. Collectif GRAPA, [Action "Lâchez nous la GRAPA": une cinquantaine d'organisations manifestaient ce lundi pour le respect des droits humains des personnes âgées en situation de pauvreté \(Communiqué de presse\)](#), novembre 2021. Caëomme Wernaers, [Pensions et Grapa: un contrôle "disproportionné" des aînées précarisées](#), Axelle Magazine N° 239, mai 2021. Vrouwenraad, [Vrouwenraaddossier: Inkomensgarantie voor ouderen \(IGO\)](#), 2021.

⁵⁸ Belgique, [Arrêté royal du 29 mai 2022 modifiant l'article 42 de l'arrêté royal du 23 mai 2001 portant règlement général en matière de garantie de revenus aux personnes âgées](#), Moniteur belge le 15 juin 2022.

⁵⁹ Service fédéral des Pensions, [La garantie de revenus aux personnes âgées \(GRAPA\): Comment vérifions-nous la condition de résidence?](#) (dernière consultation le 10 août 2022).

⁶⁰ Cela concerne environ 40 % de l'ensemble des bénéficiaires : personnes âgées de 80 ans et plus, résidents de maisons de retraite ou d'établissements psychiatriques, personnes ayant une adresse de référence auprès d'un Centre public d'action sociale (CPAS) et les personnes en situation de handicap.

⁶¹ Ainsi, les bénéficiaires de la GRAPA qui ont des difficultés de lecture ou qui sont désorientés pourraient rencontrer des difficultés avec la nouvelle procédure de contrôle et être sanctionnés même s'ils remplissent toutes les conditions, y compris celle de se trouver en Belgique. Voir, e.g.: Brussels Platform Armoede, [Les personnes âgées vulnérables peuvent à nouveau quitter leur maison](#), 1 mars 2022. Vie Féminine, [Accord fédéral sur le contrôle de la GRAPA: des avancées nécessaires... mais insuffisantes](#), Communiqué de presse, 3 mars 2022. [CEC](#), Informations reçues par mail le 20 juillet 2022.

⁶² Si les indicateurs de pauvreté ne permettent pas d'affirmer que les femmes sont plus touchées par la pauvreté que les hommes, des différences significatives sont perceptibles du point de vue des revenus individuels. Service de lutte contre la pauvreté, [Faits et chiffres: Les femmes sont-elles plus exposées à la pauvreté et à la précarité que les hommes?](#), pp. 2-3 (dernière mise à jour le 2 septembre 2022; voir annexe 2).

⁶³ Ainsi, les personnes vivant dans la pauvreté sont plus exposées à la pollution et y sont également plus sensibles. Service de lutte contre la pauvreté, [Durabilité et pauvreté – Rapport bisannuel 2018-2019](#), p. 13. FPS, informations reçues par mail le 29 juillet 2022.

⁶⁴ Ainsi, avec l'intensification des vagues de chaleur, le risque pour les femmes enceintes et les femmes âgées augmente. FPS, informations reçues par mail le 29 juillet 2022. Karen Van de Vel, Désirée Vandenberghe, Nicolas Bruffaerts, Eva De Clercq, Koen De Ridder, Brecht Devleeschauwer, Gudrun Koppen, Eline Vanuytrecht & Peter Willen, [Impact of Climate Change on the Healthcare System in Belgium](#), juillet 2021, p. 29. European Environment Agency, [Urban adaptation in Europe: how cities and towns respond to climate change](#), 2020, p. 28. Service de lutte contre la pauvreté, [Durabilité et pauvreté – Rapport bisannuel 2018-2019](#), 2019, p. 13.

⁶⁵ Les personnes vivant dans la pauvreté sont plus exposées à la pollution et plus sensibles à ses conséquences, car leur santé est plus souvent mauvaise. Service de lutte contre la pauvreté, [Des faits et des chiffres – Existe-il des inégalités sociales de santé?](#) (dernière mise à jour le 7 mai 2020; dernière consultation le 7 août 2022). Service de lutte contre la pauvreté, [Durabilité et pauvreté – Rapport bisannuel 2018-2019](#), 2019, p. 13.

⁶⁶ Selon les chiffres de mai 2020 du Service de lutte contre la pauvreté, 20,7 % de la population belge (27,8 % parmi les groupes aux revenus les plus faibles) est mal logé. Service de lutte contre la pauvreté, [Des faits et des chiffres – Quel est le pourcentage de la population vivant dans un logement de mauvaise qualité?](#) (dernière mise à jour le 28 mai 2020; dernière consultation le 7 août 2022). Pour en savoir plus sur le logement et l'(in)égalité des genres en Belgique, voir e.g.: Vrouwenraad, [Betaalbare en kwaliteitsvolle huisvesting is een afdwingbaar mensenrecht](#), 8 mars 2021.

⁶⁷ E.g.: Vlaamse Woonraad, [Advies wonen en gezondheid, 2018](#).

⁶⁸ Ne pas pouvoir se chauffer correctement peut provoquer des maladies, qui nécessitent à leur tour des soins et des médicaments, voire imposent de s'arrêter de travailler, ce qui entraîne une consommation d'énergie plus élevée en raison

du temps passé à la maison. FPS, Informations reçues par mail le 29 juillet 2022. Vie Féminine, Informations reçues par consultation le 15 juillet 2022. Rosine Herlemont (FPS), [La précarité énergétique – Analyse 2018](#), 2018.

⁶⁹ E.g.: Bert et al., "[Hoe milieueongelijkheid op zich ongelijk kan zijn: blootstelling aan milieuvervuilende stoffen bij buurtbewoners van industriezones](#)", in Danielle Dierckx, Jill Coene & Peter Raeymaeckers (red.), *Armoede en sociale uitsluiting - Jaarboek 2014*, pp. 229-249.

⁷⁰ Par exemple, l'[ODD 11](#) s'attache à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables, ce qui implique de fournir un accès universel à des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles, en particulier pour les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ([ODD 11.7](#)).

⁷¹ Service de lutte contre la pauvreté, [Solidarité et Pauvreté – Rapport Bisannuel 2020-2021](#), 2021, p. 25.

⁷² Service de lutte contre la pauvreté, [Durabilité et pauvreté – Rapport bisannuel 2018-2019](#), 2019, p. 13. Voir le chapitre "Droit à un logement décent", in: Service de lutte contre la pauvreté, [Citoyenneté et pauvreté - Rapport bisannuel 2016-2017](#), 2017. Ethel Brits, Ides Boone, Bart Verhagen, Marc Dispas, Herman Van Oyen, Yves Van Der Stede & An Van Nieuwenhuysse, [Climate change and health](#), 2010, p. 20.

⁷³ En 2018, 20,8 % des familles en Belgique étaient confrontées à la précarité énergétique et 14,3 % à la précarité hydrique. Elles concernent plus souvent les familles monoparentales (8 sur 10 composées d'une mère et de son ou ses enfant(s) ; 32,8 % connaissent la précarité énergétique et 30,4 % la précarité hydrique) et les personnes seules (en particulier les femmes seules de plus de 65 ans ; 40 % sont confrontées à la précarité énergétique et 22 % à la précarité hydrique). Les locataires (souvent des célibataires et des familles monoparentales) sont plus vulnérables à cet égard que les propriétaires. Jill Coene & Sandrine Meyer (KBS), [Baromètres de la précarité énergétique et hydrique](#), 3 avril 2020. Rosine Herlemont (FPS), [La précarité énergétique – Analyse 2018](#), 2018.

⁷⁴ Bien que beaucoup aient une conscience environnementale et aient une moindre empreinte écologique, les personnes vivant dans la pauvreté n'ont souvent pas les moyens financiers de faire des choix écologiques/durables assumés ; par exemple, elles peuvent vivre dans des maisons non isolées qui coûtent plus cher à chauffer. Service de lutte contre la pauvreté, [Durabilité et pauvreté – Rapport bisannuel 2018-2019](#), 2019, pp. 14 et 17.

⁷⁵ Par exemple, moins de ressources pour couvrir les dommages causés par les sécheresses ou les inondations, report/renoncement aux soins. Plan International, informations reçues par courrier le 4 août 2022. FPS, Informations reçues par mail le 29 juillet 2022. Vrouwenraad, Informations reçues par mail le 11 juillet 2022.

⁷⁶ Le travail doit être redéfini, réévalué et réorganisé pour assurer une transformation équitable du travail, par des moyens tels que la sensibilisation, l'éducation, la formation ou les quotas. Vrouwenraad & 11.11.11, Informations reçues par consultation le 12 juillet 2022. Vrouwenraad, Informations reçues via mail le 11 juillet 2022. Oxfam Solidarité, [Un plan climat Belge qui respecte les droits humains au Nord et au Sud](#), 2020. Plan International, [Climate change – Focus on girls and young women \(Position Paper\)](#), septembre 2019.

⁷⁷ Plan International, Informations reçues par mail le 4 août 2022. Vrouwenraad, Informations reçues par mail le 11 juillet 2022. Service de lutte contre la pauvreté, [Durabilité et pauvreté – Rapport bisannuel 2018-2019](#), 2019, p. 17.

⁷⁸ L'[ODD 11](#) s'attache à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables, notamment en assurant l'accès de toutes et tous à des transports sûrs, abordables, accessibles et durables, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, en accordant une attention particulière aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, des femmes, des enfants, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées ([ODD 11.2](#)). Service de lutte contre la pauvreté, [Durabilité et pauvreté – Rapport bisannuel 2018-2019](#), pp. 69-70. Le 30 avril 2021, l'IFDH a conseillé la Chambre fédérale des représentants (Commission Constitution et Nouveau institutionnel) sur la proposition de révision de l'article 23 de la Constitution belge en vue de le compléter par un droit à la mobilité. Belgique, [Révision de la Constitution – Révision de l'article 23 de la Constitution en vue de la compléter pour consacrer le droit à la mobilité](#), introduite le 9 juillet 2019. IFDH, [Avis n°2/2021 sur la Proposition de révision de l'article 23 de la Constitution en vue de le compléter pour consacrer le droit à la mobilité](#), 30 avril 2021.

⁷⁹ E.g.: Belgique, [Loi du 12 janvier 2007 visant au contrôle de l'application des résolutions de la conférence mondiale sur les femmes réunie à Pékin en septembre 1995 et intégrant la dimension du genre dans l'ensemble des politiques fédérales](#), *Moniteur belge* le 13 février 2007. Belgique, [Plan fédéral Gender mainstreaming \(2020-2024\)](#), 2021. Conseil consultatif Genre et Développement (CCGD), [Avis du Conseil consultatif Genre et Développement relatif au thème prioritaire de la 66ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies](#), 2 décembre 2021, pp. 2-3. Voir également, e.g.: European Commission, [Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil: Plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes \(GAP III\) - Un programme ambitieux pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes dans l'action extérieure de l'Union européenne](#), JOIN.2020/17 final, 25 novembre 2020. UNFCCC, the gender action plan, <https://unfccc.int/topics/gender/workstreams/the-gender-action-plan>, 2019. UNFCCC, [Decision on "Gender and Climate Change"](#), FCCC/CP/2016/10/Add.2, 18 novembre 2016.

⁸⁰ Le [Plan national Forte chaleur et pics d'ozone](#) existe depuis 2005 et définit des mesures graduelles et des initiatives de communication pour soutenir les actions visant à réduire l'ozone et à contrer les risques de canicule. Le gouvernement fédéral était responsable de la mise en œuvre du plan jusqu'en 2014 ; suite à la 6^e réforme de l'État, les entités fédérées assument désormais la responsabilité première de sa mise en œuvre (à savoir : sensibilisation ; alertes fortes chaleurs). Le plan mentionne les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant des problèmes de santé parmi les groupes à risque face aux températures élevées, mais n'inclut pas spécifiquement les femmes. SPP Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement, [Plan Fédéral Forte Chaleur et Pics d'Ozone](#), 2019.

⁸¹ Le [Plan national Énergie-Climat](#) a été approuvé le 18 décembre 2019 et présenté dans le cadre du [Règlement \(UE\) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 sur la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat](#) (JO L 328, 21 décembre 2018, pp. 1-77). Il fixe les principaux objectifs et mesures de la politique énergétique et climatique belge. La dimension de genre est mentionnée parmi les facteurs qui doivent être pris en considération, mais uniquement dans la base analytique du plan ([Partie B : Données actuelles et projections, pp. 138-139](#)) et non dans le plan national proprement dit ([Partie A : Contexte, objectifs, politiques et mesures](#) : il n'est fait référence qu'aux consommateurs vulnérables et aux groupes cibles). Une attention particulière doit être accordée aux questions de genre en rapport avec l'emploi, le risque de pauvreté, la représentation dans les processus énergétiques et climatiques, les actions de communication et le rapport Nord-Sud (politiques de mobilité, d'urbanisme et d'aménagement du territoire). Belgique, [Plan National Énergie-Climat 2021-2030](#), 2019. Le plan a été critiqué pour son manque d'intégration de la dimension de genre, tant au niveau de la politique nationale qu'à celui de la coopération au développement. Voir, e.g.: Saskia Ravesloot (CCGD), [Analyse: Intégration du genre dans le PNEC – Etude sur les effets potentiels du Plan National énergie-climat 2021-2030 de la Belgique sur l'empowerment des femmes et l'égalité des genres dans les pays partenaires de la coopération belge au développement](#), 2021. CCGD, [Avis du Conseil consultatif Genre et Développement relatif à l'intégration du genre dans la mise en œuvre des politiques et mesures du Plan National énergie-climat 2021-2030 de la Belgique \(PNEC\)](#), 17 août 2021. Oxfam Solidarité, [Un plan climat Belge qui respecte les droits humains au Nord et au Sud](#), 2020. Plan International, [Climate change – Focus on girls and young women \(Position Paper\)](#), septembre 2019. Conseil fédéral du Développement Durable(CFDD), [Avis du CFDD sur le projet de Plan National Énergie Climat 2030 \(PNEC\)](#), 10 mai 2019.

⁸² Les organisations de défense des droits des femmes soulignent que cela est particulièrement important dans les réunions portant sur des sujets qui ne sont pas toujours automatiquement liés aux droits des femmes, même s'ils comportent une dimension de genre importante. Ainsi, l'[ODD 3](#) sur la bonne santé et le bien-être (Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) comporte une composante de genre. Toute consultation, par exemple par la ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal, intervient ponctuellement. Les organisations de femmes signalent que, lorsqu'elles sont invitées par les décideurs politiques à participer à des réunions, elles ne peuvent pas toujours intervenir en tant que parties prenantes de plein droit, ce qui limite leur impact sur la prise de décision. Par exemple, les organisations faitières travaillant sur les droits des femmes n'ont pas de droit de vote au Conseil fédéral du développement durable qui travaille sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, malgré l'[objectif 5 des ODD](#) sur l'égalité des genres. Nations Unies Département des Affaires Économiques et Sociales – Développement Durable, [Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles](#) (dernière consultation le 7 août 2022). Vrouwenraad & 11.11.11, Informations reçues par consultation le 12 juillet 2022. Vrouwenraad, Informations reçues par mail le 11 juillet 2022. Saskia Ravesloot (CCGD), [Analyse: Intégration du genre dans le PNEC – Etude sur les effets potentiels du Plan National énergie-climat 2021-2030 de la Belgique sur l'empowerment des femmes et l'égalité des genres dans les pays partenaires de la coopération belge au développement](#), 2021. Vrouwenraad & CFFB, [Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – Rapport alternatif 2019 sur la Belgique – Résumé exécutif](#), 18 octobre 2019.

⁸³ L'intégration de la dimension de genre consiste à adopter des mesures et à vérifier si elles ont ou non un impact sur l'égalité des genres. Elle ne garantit pas que cette dimension soit prise en compte dans l'élaboration de la politique. E.g.: Belgique, [Loi du 12 janvier 2007 visant au contrôle de l'application des résolutions de la conférence mondiale sur les femmes réunie à Pékin en septembre 1995 et intégrant la dimension du genre dans l'ensemble des politiques fédérales](#), Moniteur belge le 13 février 2007. FPS, Informations reçues par mail le 29 juillet 2022. Vrouwenraad & 11.11.11, Informations reçues par consultation le 12 juillet 2022. Saskia Ravesloot (CCGD), [Analyse: Intégration du genre dans le PNEC – Etude sur les effets potentiels du Plan National énergie-climat 2021-2030 de la Belgique sur l'empowerment des femmes et l'égalité des genres dans les pays partenaires de la coopération belge au développement](#), 2021.

⁸⁴ La notion « transformatrice » s'agissant du genre, va au-delà de l'intégration de la dimension de genre, en prenant contact avec les organisations de femmes avant l'élaboration d'une politique, afin d'examiner ensemble quelles pourraient en être les incidences sur les groupes vulnérables. Cette notion est souvent utilisée dans le cadre de la politique climatique, notamment par les partenaires du Sud dans le cadre de la coopération au développement, pour permettre une transition juste en changeant une législation discriminatoire, les structures et les normes sociales sous-jacentes qui entravent les femmes. Vrouwenraad & 11.11.11, Informations reçues par consultation le 12 juillet 2022. 11.11.11, Informations reçues par mail le 12 juillet 2022. UN Women, [Communiqué de presse: la Commission de la condition de la femme des Nations Unies réaffirme le caractère essentiel du leadership des femmes et des filles dans la lutte contre les changements climatique et la réduction des risques de catastrophe et enviro](#), 26 mars 2022. CCGD, [Avis du Conseil consultatif Genre et Développement relatif au thème prioritaire de la 66ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies](#), 2 décembre 2021. Plan International, [Climate change – Focus on girls and young women \(Position Paper\)](#), septembre 2019.

⁸⁵ CCGD, [Avis du Conseil consultatif Genre et Développement relatif au thème prioritaire de la 66ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies](#), 2 décembre 2021.

⁸⁶ Au niveau national, des ensembles de données déjà existants et accessibles au public (comme des données de recensement) pourraient être utilisées. Au niveau local, une méthodologie commune pourrait aider à produire des données homogènes et comparatives. Karen Van de Vel, Désirée Vandenberghe, Nicolas Bruffaerts, Eva De Clercq, Koen De Ridder, Brecht Devleeschauwer, Gudrun Koppen, Eline Vanuytrecht & Peter Willen, [Impact of Climate Change on the Healthcare System in Belgium](#), juillet 2021, p. 147-149. Ethel Brits, Ides Boone, Bart Verhagen, Marc Dispas, Herman Van Oyen, Yves Van Der Stede & An Van Nieuwenhuysse, [Climate change and health](#), 2010, pp. 47-48.

⁸⁷ 11.11.11 presse la Belgique de réaffirmer l'importance d'une augmentation significative des investissements pour combler le manque de ressources en vue de l'égalité des genres et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. Cela inclut : mobiliser les ressources financières nationales et internationales, mettre pleinement en œuvre l'objectif de 0,7 % d'aide publique au développement (APD) et renforcer la coopération internationale. Bien que le gouvernement fédéral ait récemment réaffirmé son engagement en faveur de l'objectif de 0,7 % d'APD, les données sont lentes à suivre, en particulier quant aux marqueurs de genre. Comme les dernières données publiques disponibles remontent à 2020, il devient difficile d'ajuster les politiques en temps voulu. 11.11.11, [Internationale solidariteit vraagt om sterke investeringen](#), 20 juin 2022.

⁸⁸ En ce qui concerne la coopération internationale belge, elle pourra avoir un impact plus systémique si des objectifs sont fixés en matière de genre. Par conséquent, 11.11.11 invite instamment le gouvernement belge à s'engager à utiliser les marqueurs de genre du CAD de l'OCDE de sorte que 85 % de l'APD inclue le genre comme objectif principal (approche d'intégration) et 20 % comme objectif significatif (approche spécifique), garantissant ainsi une application correcte de ces marqueurs de genre. 11.11.11, Informations reçues par consultation le 12 juillet 2022. 11.11.11, [Internationale solidariteit 2021 – Jaarrapport Belgische ontwikkelingssamenwerking](#), septembre 2021, p. 16. Voir également, plus largement: Vrouwenraad, Informations reçues par mail le 11 juillet 2022. CCGD, [Avis du Conseil consultatif Genre et Développement relatif au thème prioritaire de la 66ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies](#), 2 décembre 2021. CCGD, [Avis du Conseil consultatif Genre et Développement relatif à l'intégration du genre dans la mise en œuvre des politiques et mesures du Plan National énergie-climat 2021-2030 de la Belgique \(PNEC\)](#), 17 août 2021.

⁸⁹ Le point focal national sur le genre et le changement climatique aurait dû être créé dès 2017 dans le cadre des obligations de la [Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques](#). Sa création en 2022 est l'un des résultats concrets de [recommandations](#) faites à propos du Plan national Énergie-Climat, ce qui démontre que le gouvernement est disposé à prendre en compte les recommandations lors de l'élaboration du prochain plan, déjà en marche. Le point focal a été créé au sein de la [section Changement climatique du Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement](#). Actuellement, une seule personne y travaille. L'impact du point focal sur la prise en compte de la dimension de genre dans les questions climatiques dépendra de la clarté de son mandat et des ressources qui lui seront attribuées. La coopération avec les organisations de femmes ainsi que le soutien et l'autonomisation de ces organisations seront également essentiels à cet égard. Vrouwenraad & 11.11.11, Informations reçues par consultation le 12 juillet 2022. Vrouwenraad, Informations reçues par mail le 11 juillet 2022.

⁹⁰ La création du nouveau centre de connaissances a été approuvée par le gouvernement fédéral le 17 décembre 2021 et est prévue pour 2022. Il sera basé à Bruxelles et recevra un budget annuel de 2.000.000 €. Le centre travaillera de manière transversale avec les instituts scientifiques fédéraux déjà existants et établira des ponts avec les centres de recherche et des universités nationales, européennes et internationales. La collecte et le partage des données climatiques de et pour la recherche climatique en Belgique via un portail ouvert à l'intention de la communauté des chercheurs, et le soutien scientifique à l'analyse des menaces climatiques et à la gestion des catastrophes naturelles au niveau du gouvernement fédéral, sont [cités](#) parmi les missions du Centre. Les experts avaient appelé à la création d'un tel centre d'excellence, qui pourrait faciliter le dialogue avec les acteurs régionaux et sectoriels (énergie, soins de santé...). E.g. : Karen Van de Vel, Désirée Vandenberghe, Nicolas Bruffaerts, Eva De Clercq, Koen De Ridder, Brecht Devleeschauwer, Gudrun Koppen, Eline Vanuytrecht & Peter Willen, [Impact of Climate Change on the Healthcare System in Belgium](#), juillet 2021, p. 147.

⁹¹ En 2022, la Belgique a perdu douze places au [classement mondial de la liberté de la presse](#), qui pointe en outre un sentiment d'insécurité chez les journalistes. La Belgique se classe désormais au 23^e rang sur 180 pays. Sielke Sanen (VRTnws), [België zakt fors op wereldranglijst persvrijheid](#), 3 mai 2022.

⁹² PDE (VVJ), [Agressie tegen journalisten: een reëel probleem](#), 2 juillet 2021. Sarah Van Leuven, Karin Raeymaeckers, Manon Libert, Florence Le Cam, Joyce Stroobant, Joke D'Heert, Sylvain Malcorps, Antoine Jacquet, Francois Heinderyckx, Sara De Vuyst & Bart Vanhaelewyn, [Het profiel van de Belgische journalist in 2018](#), 2018, pp. 27-28.

⁹³ Sara De Vuyst (UGent), [Online intimidatie in de journalistiek vanuit een intersectioneel perspectief](#), 2020, pp. 384-392. Florence Le Cam, Manon Libert & Lise Ménalque (AJP, ULB, UMons), [Être femme et journaliste en Belgique francophone](#), 2018, pp. 43-46.

⁹⁴ Parlement fédéral, e.g.; [Question et réponse n° 1117](#), introduite le 14 février 2022, p. 279; [Question et réponse n° 0164](#), introduite le 31 mars 2022, pp. 363– 364.

⁹⁵ Sarah Van Leuven, Karin Raeymaeckers, Manon Libert, Florence Le Cam, Joyce Stroobant, Joke D'Heert, Sylvain Malcorps, Antoine Jacquet, Francois Heinderyckx, Sara De Vuyst & Bart Vanhaelewyn., [Het profiel van de Belgische journalist in 2018](#), 2018, pp. 27-28. Sara De Vuyst (UGent), [Online intimidatie in de journalistiek vanuit een intersectioneel perspectief](#), 2020, pp. 384-392.

⁹⁶ Sarah Van Leuven, Karin Raeymaeckers, Manon Libert, Florence Le Cam, Joyce Stroobant, Joke D'Heert, Sylvain Malcorps, Antoine Jacquet, Francois Heinderyckx, Sara De Vuyst & Bart Vanhaelewyn, [Het profiel van de Belgische journalist in 2018](#), 2018, pp. 27-28. Florence Le Cam, Manon Libert & Lise Ménalque (AJP, ULB, UMons), [Être femme et journaliste en Belgique francophone](#), 2018, pp. 43-46. PDE (VVJ), [Agressie tegen journalisten : een reëel probleem](#), 2 juillet 2021.

⁹⁷ VVJ, [Online agressie treft gekleurde vrouwelijke journalisten zwaar](#), 7 janvier 2022. Aida MacPherson (KULeuven), [\(Not\) part of the job – Exploratief kwalitatief onderzoek naar de ervaringen van gekleurde vrouwelijke journalisten en opiniemakers in Vlaanderen en Brussel met online intimidatie](#), 2021.

⁹⁸ Sara De Vuyst (UGent), [Online intimidatie in de journalistiek vanuit een intersectioneel perspectief](#), 2020, pp. 384-392. Aida MacPherson (KULeuven), [\(Not\) part of the job – Exploratief kwalitatief onderzoek naar de ervaringen van gekleurde vrouwelijke journalisten en opiniemakers in Vlaanderen en Brussel met online intimidatie](#), 2021.

⁹⁹ [Code pénal du 8 juin 1867](#), Moniteur belge le 9 juin 1867 (tel que modifié), arts. 145, 275-282 et 410bis.

¹⁰⁰ E.g.: Parlement fédéral, [Compte Rendu Intégral – Commission de la Justice](#), 2 février 2022, pp. 58-60. Parlement fédéral, [Compte Rendu Intégral – Commission de la Justice](#), 17 juillet 2021, pp. 12-14. Parlement flamand, [Verslag Vergadering Commissie voor Cultuur, Jeugd, Sport en Media – Vraag om uitleg over de uitdagingen voor de persvrijheid in Vlaanderen](#), 12 mai 2022. Parlement flamand, [Verslag plenaire vergadering – Actuele vraag over de bescherming van journalisten](#), 7 juillet 2021. PDE (VVJ), [VVJ verbijsterd over aanslag op Nederlandse misdaadjournalist – Belgische overheid om gepaste aandacht gevraagd](#), 7 juillet 2021.

¹⁰¹ Parlement fédéral, [Compte Rendu Intégral – Commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières Administratives](#), 15 février 2022, pp. 38-39.

¹⁰² VVJ, [Meldpunt Agressie](#) (dernière consultation le 5 août 2022). Les [aperçus](#) produits par la ligne d'appel ne sont pas exhaustifs, mais montrent une sélection d'incidents impliquant des journalistes en Flandre. VVJ, Informations reçues par consultation le 5 juillet 2022.

¹⁰³ AJP, [Cyberharcèlement des femmes journalistes](#), Journalistes n°288, septembre 2020.

¹⁰⁴ Charlotte Michils (VVJ), [Een vuist tegen online intimidatie](#), avril 2020. AJP, [Cyberharcèlement des femmes journalistes](#), Journalistes n°228, septembre 2020.

¹⁰⁵ Gouvernement fédéral, [Plan d'Action National de lutte contre les violences basées sur le genre 2021-2025 – Axes stratégiques et mesures clés](#), 26 novembre 2021, pp. 62-68.

¹⁰⁶ Gouvernement fédéral, [Plan d'Action National de lutte contre les violences basées sur le genre 2021-2025 – Axes stratégiques et mesures clés](#), 26 novembre 2021, p. 64 (mesure clé nr. 68). Parlement fédéral, [Question et réponse écrite – Les violences en ligne contre des femmes journalistes](#), 11 mai 2022.

¹⁰⁷ Les mesures pour y parvenir pourraient inclure, entre autres, l'augmentation des salaires minimums et des prestations sociales. Service de lutte contre la pauvreté, [Solidarité et Pauvreté – Rapport Bisannuel 2020-2021](#), 2021, pp. 93-94.

¹⁰⁸ Une [enquête de Caritas en Flandre](#) auprès de 2 600 filles révèle que 12 % des femmes âgées de 12 à 25 ans en Flandre (45 % lorsqu'elles vivent dans la pauvreté) n'ont parfois pas les moyens d'acheter des produits sanitaires tels que serviettes hygiéniques, tampons, ou protège-slips. Une [enquête réalisée par Synergie Wallonie en 2021](#) montre que sur 4.133 filles et femmes âgées de 12 à 58 ans à Bruxelles et en Wallonie, 23 % rencontrent parfois et 4 % rencontrent régulièrement des difficultés financières pour acheter des produits menstruels ; 63 % seraient soulagées de recevoir des produits gratuits. Caritas Vlaanderen, [Dubbel taboe – Menstruatie-armoede in Vlaanderen](#), mars 2020. Synergie Wallonie, [La précarité menstruelle en Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport d'enquête juin-décembre 2021](#), mai 2022.

¹⁰⁹ E.g.: Caritas Vlaanderen, [Recente ontwikkelingen rond menstruatie-armoede – Lokale good practices](#) (dernière consultation le 4 août 2022). Dante Bellon (Het Nieuwsblad), [Studenten Karel de Grote Hogeschool krijgen gratis menstruatieproducten na geslaagde actie : « Neem wat je nodig hebt »](#), 2 juin 2022.

¹¹⁰ Par exemple : à Anvers, les deux centres d'hébergement de nuit pour sans-abri organisés par le Centre public d'action sociale d'Anvers en collaboration avec la ville d'Anvers (« [de Biekorf](#) » et « [de Victor](#) ») fournissent gratuitement des serviettes hygiéniques de leur propre initiative. De Biekorf, Informations reçues par téléphone le 30 août 2022. De Victor, Informations reçues par téléphone le 30 août 2022.

¹¹¹ E.g.: Bruzelle, [Ensemble contre la précarité menstruelle](#) (dernière consultation le 4 août 2022). Caritas Vlaanderen, [Recente ontwikkelingen rond menstruatie-armoede – Lokale good practices](#) (dernière consultation le 4 août 2022). Solidaris, FPS & FCPF-FPS, [La gratuité des protection périodiques en Belgique : un tournant à ne pas rater?](#), Communiqué de presse, 9 septembre 2020.

¹¹² À 21%, les produits sanitaires étaient auparavant taxes comme des produits de luxe were previously. Belgique, [Arrêté royal du 10 décembre 2017 modifiant l'arrêté royal n° 20 du 20 juillet 1970, fixant les taux de la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux en ce qui concerne certains produits destinés à la protection hygiénique intime et les défibrillateurs externes](#), Moniteur belge le décembre 2017.

¹¹³ En janvier 2019, le Parlement européen a appelé les États membres à exonérer de la TVA tous les produits d'hygiène féminine. Résolution du Parlement européen du 15 janvier 2019 sur l'égalité des genres et les politiques fiscales dans l'UE (2018/2095(INI)), par. 21 : « (...) invite tous les États membres à éliminer la «taxe sur les soins et les tampons» en faisant usage de la flexibilité introduite dans la directive sur la TVA et en appliquant des exonérations ou des taux de TVA de 0 % à ces biens de base essentiels ; reconnaît qu'une réduction du prix due à l'exonération de TVA sur ces produits aurait un avantage immense pour les jeunes femmes ; soutient les mouvements entrepris pour promouvoir la disponibilité généralisée des produits sanitaires et encourage les États membres à fournir des produits d'hygiène féminine supplémentaires dans certains espaces (publics) tels que les écoles, les universités et les foyers pour sans-abri et pour les femmes issues de milieux à faibles revenus en vue d'éradiquer entièrement la pauvreté en matière de règles dans l'ensemble des toilettes de l'Union ».

¹¹⁴ Idéalement pour toutes les femmes (via les écoles, les pharmacies, les toilettes publiques, les centres de santé...), afin d'éviter que certains groupes comme les jeunes filles ne bénéficient pas de la disponibilité de produits gratuits, faute de savoir qu'elles y ont droit ou d'oser les demander. Au minimum, pour les femmes occupant des positions vulnérables et dans les écoles. E.g.: Synergie Wallonie, [La précarité menstruelle en Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport d'enquête juin-décembre 2021](#), mai 2022. Vrouwenraad, [Menstruatiearmoede in België – Evaluatie van 15 pioniersprojecten 2020-2021](#), mars 2022. CFFB, [Journée Mondiale pour l'Hygiène Menstruelle](#), 28 mai 2021. Nunzia Petralia (VRTnws), [Kinderrechtencommissaris & Caritas roepen op om menstruatieproducten ook gratis te maken in België](#), 25 novembre 2020. Solidaris, FPS & FCPF-FPS, [La gratuité des protection périodiques en Belgique : un tournant à ne pas rater?](#), Press communication, 9 septembre 2020. Caritas Vlaanderen, [Dubbel taboe – Menstruatie-armoede in Vlaanderen](#), mars 2020. Différentes propositions de résolution concernant la fourniture gratuite de produits d'hygiène féminine ont été présentées.

Ainsi, une proposition de résolution en 2020 visant à mettre gratuitement à disposition des produits de protection hygiénique (Parlement fédéral, [Proposition de résolution visant à assurer la gratuité des protections hygiéniques](#), introduite le 2 septembre 2020) est actuellement [toujours en attente](#) au parlement fédéral. Une proposition de résolution en 2021 pour la mise à disposition gratuite de produits menstruels dans les écoles et les bâtiments publics (Belgique, [Resolutionsvorschlag an die Regierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft zur kostenlosen Bereitstellung von Menstruationsprodukten](#), introduite le 15 mars 2021) est [a été adoptée](#) au Parlement de la Communauté germanophone le 28 juin 2021. Deux propositions de résolution concernant la fourniture de produits menstruels gratuits dans les écoles (Parlement flamand, [Voorstel van resolutie over het rechtstreeks toegankelijk maken van gratis menstruatieproducten op school](#), introduite le 27 novembre 2020; Parlement flamand, [Voorstel van resolutie over het verzorgen van gratis menstruatieproducten op scholen](#), introduite le 2 décembre 2020) ont été [rejetées](#) par le Parlement flamand en janvier 2021. Une proposition de résolution de 2020 concernant l'accès direct à des produits de protection hygiénique gratuits (Parlement bruxellois, [Proposition de résolution relative à un accès direct à des protections hygiéniques gratuites](#), introduite le 16 décembre 2020) a été [rejetée](#) par le Parlement bruxellois en avril 2022. Notez que la valeur juridique d'une proposition de résolution diffère de celle d'un projet de loi, car la première n'oblige pas le gouvernement à l'exécuter si elle est acceptée, au contraire de la seconde.

¹¹⁵ Les organisations faitières [Vrouwenraad](#) et [CFFB](#) ont reçu chacune 100 000 € de subventions. Karine Lalieux (Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris), [200.000 euros pour lutter contre la précarité menstruelle](#), Communiqué de presse, 29 décembre 2020. [Vrouwenraad, Menstruatiearmoede in België – Evaluatie van 15 pioniersprojecten 2020-2021](#), mars 2022. [CFFB, Campagne sur la précarité menstruelle](#), 24 juin 2021. En outre, en 2022, le [gouvernement wallon](#) a lancé un projet pilote avec la société civile pour offrir des produits sanitaires gratuits aux femmes en situation de vulnérabilité. Le pilote implique [Synergie Wallonie](#) et les [FPS](#) et se concentrera sur trois provinces de Wallonie (Hainaut, Namur et Liège). Le budget pour 2022 est de 440 000 €. La distribution de 2.500.000 produits sanitaires aura lieu dans les centres médicaux, les centres de planning familial, les centres d'accueil, les abris (d'urgence) et les abris de nuit ainsi que via quelques dizaines de distributeurs de serviettes hygiéniques. Le projet comprendra également des initiatives de sensibilisation, notamment la distribution d'un dépliant d'information sur la santé menstruelle. Wallonie, [Précarité menstruelle: distribution de protections hygiéniques à grande échelle](#), 8 mars 2022. Synergie Wallonie, [Droits des femmes et précarité menstruelle: la Wallonie s'engage dans la distribution de protections hygiéniques à grande échelle](#), 10 mars 2022.

¹¹⁶ Des produits tels que serviettes hygiéniques, tampons, couches, déodorants, brosses à dents/dentifrice, savon et shampoing sont distribués aux associations via les banques alimentaires. Le budget global pour 2021-2022 est de 5.000.000 €, dont un tiers sera consacré à la protection menstruelle. Karine Lalieux (Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris), [Précarité menstruelle – Des protections hygiéniques mises à disposition des détenues dans les prisons belges](#), Communiqué de presse, 17 mai 2022. En 2017, les femmes représentaient 66 % des personnes bénéficiant du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). Leur proportion dans le FEAD est plus élevée que la proportion de femmes dans la population, et plus élevée que la proportion d'hommes. Pour plus d'informations, voir: SPP Intégration Sociale, [FEAD](#) (dernière consultation le 4 août 2022). Service de lutte contre la pauvreté, [Faits et chiffres: Les femmes sont-elles plus exposés à la pauvreté et à la précarité que les hommes?](#), p. 5 (dernière mise à jour le 2 septembre 2022; voir annexe 2). SPP Intégration Sociale, [L'aide alimentaire en Belgique](#), novembre 2018, p. 6.

¹¹⁷ I.Care, [Mettre fin à la précarité menstruelle dans les prisons](#), March 2022. [CFFB, La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes aux murs de la prison](#), 24 novembre 2020. Les normes internationales relatives à l'hygiène personnelle en prison disposent que : « Les locaux hébergeant les détenues doivent comporter les installations et les fournitures nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des femmes en matière d'hygiène, notamment des serviettes hygiéniques fournies gratuitement, et doivent être régulièrement approvisionnés en eau pour les soins personnels des femmes et de leurs enfants, en particulier pour les femmes devant cuisiner, les femmes enceintes, les mères allaitantes ou les femmes ayant leurs menstruations. ». UN General Assembly, [United Nations Rules for the Treatment of Women Prisoners and Non-custodial Measures for Women Offenders \(the Bangkok Rules\)](#), 21 décembre 2010, règle 5.

¹¹⁸ D'après les réponses des commissions de surveillance pénitentiaire à un questionnaire diffusé par le [CCSP](#) en juillet 2021.

¹¹⁹ I.Care, [Mettre fin à la précarité menstruelle dans les prisons](#), mars 2022.

¹²⁰ Il s'agit d'une collaboration entre la [Direction générale des établissements pénitentiaires](#) et le [Service public fédéral de programmation Intégration sociale](#). Pour 2022, cela concerne 285 000 serviettes hygiéniques et tampons. Karine Lalieux (Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris), [Précarité menstruelle – Des protections hygiéniques mises à disposition des détenues dans les prisons belges](#), Communiqué de presse, 17 mai 2022.

¹²¹ D'après les réponses des commissions de surveillance pénitentiaire à un questionnaire diffusé par le [CCSP](#) en juillet 2022.

¹²² Belgique, [Loi de principes du 12 janvier 2005 concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus](#), Moniteur belge le 1 février 2005, art. 15, §2, 3°. Ceci est conforme aux directives internationales. Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) estime qu'un enfant devrait pouvoir résider avec sa mère en prison pendant un certain temps. CPT, [Les femmes en prison](#), CPT/Inf(2018)5, 29 janvier 2018.

¹²³ À partir d'octobre 2022, les détenus de Berkendaal seront transférés dans une nouvelle prison à Haren.

¹²⁴ Belgique, [Arrêté royal portant des dispositions de la loi de principes du 12 janvier 2005 concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus, relatives à la destination des prisons et au placement et transfèrement des détenus](#), Moniteur belge le 29 août 2019, art. 3.

¹²⁵ On estime qu'actuellement quatre enfants restent en prison avec leur mère. Ces chiffres ne sont pas concluants car les chiffres officiels de la population de la Direction générale des établissements pénitentiaires (DG EPI) ne précisent pas cette information. D'après les réponses des commissions de surveillance pénitentiaire à un questionnaire diffusé par le CCSP en juillet 2021. Voir également: Manu Pintelon ([De Huizen, RESCALED](#)) & An-Sofie Vanhouche (VUB, [RESCALED](#)), [Opinie: Detentiehuizen voor moeders halen kinderen uit de cel](#), Knack, 1 juin 2021 (fait mention de quatre mères qui restent en prison avec leur enfant).

¹²⁶ CTP, [Women deprived of their liberty](#), CPT/Inf(2000)13-part, 18 août 2000, para. 27.

¹²⁷ La [loi du 11 juillet 2018](#) supprime les al. 2 (naissance) et 3 (interruption de grossesse) de l'article 93 de la [loi de principes du 12 janvier 2005](#) qui imposait le transfert des femmes enceintes de la prison vers un hôpital extérieur. La décision que les naissances doivent toujours avoir lieu à l'hôpital était jugée trop absolue, car elle n'est pas toujours considérée comme appropriée ou souhaitable. L'interruption de grossesse, en revanche, est considérée comme relevant des traitements médicaux généraux (al. 1) et le transfert vers un hôpital peut être demandé par le médecin attaché à la prison si celle-ci n'est pas équipée ou l'est insuffisamment pour l'examen ou le traitement nécessaire. Belgique, [Loi du 11 juillet 2018 portant des dispositions diverses en matière pénale](#), Moniteur belge le 18 juillet 2018, art. 56. Belgique, [Loi de principes du 12 janvier 2005 concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le status juridique des détenus](#), Moniteur belge le 1 février 2005, art. 93.

¹²⁸ UN General Assembly, [Resolution 70/175 United Nations Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners \(the Nelson Mandela Rules\)](#), A/RES/70/175, 17 décembre 2015, règle 48 §2. UN General Assembly, [United Nations Rules for the Treatment of Women Prisoners and Non-custodial Measures for Women Offenders \(the Bangkok Rules\)](#), 21 décembre 2010, règle 24. CTP, [Femmes privées de liberté](#), CPT/Inf(2000)13-part, 18 août 2000, para. 27.

¹²⁹ La femme est détenue à la prison de Lantin, mais a été transférée dans un hôpital où elle est restée menottée et attachée au lit pendant l'accouchement. Le CCSP a demandé une enquête approfondie de la part des autorités compétentes. Michel Grétry (RTBF), [Une détenu de Lantin a été force à accoucher menottée](#), 5 juillet 2022.

¹³⁰ CCSP, [Avis du CCSP à la suite de la seconde visite du site en construction de la prison de Haren \(13 June 2022\)](#), 8 juillet 2022, para. 11.

¹³¹ CCSP, [Avis du CCSP à la suite de la seconde visite du site en construction de la prison de Haren \(13 June 2022\)](#), 8 juillet 2022.

¹³² CPT, [Les femmes en prison](#), CPT/Inf(2018)5, 29 janvier 2018.

¹³³ D'après les réponses des commissions de surveillance pénitentiaire à un questionnaire diffusé par le CCSP en juillet 2021.

¹³⁴ Plus récemment, le CCSP a exprimé son inquiétude quant à l'infrastructure en cours de construction pour les mères qui résident en prison avec leur enfant dans la nouvelle prison de Haren, qui sera opérationnelle à l'automne 2022. CCSP, [Avis du CCSP à la suite de la seconde visite du site en construction de la prison de Haren \(13 June 2022\)](#), 8 juillet 2022, paras. 11-12.

¹³⁵ Justine Bolssens (CFEB), [Le lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes aux murs de la prison](#), 24 novembre 2020. Manu Pintelon ([De Huizen, RESCALED](#)) & An-Sofie Vanhouche (VUB, [RESCALED](#)), [Opinie: Detentiehuizen voor moeders halen kinderen uit de cel](#), Knack, 1 juin 2021. Voir, e.g., the 'Bella Centre' à Dundee, Royaume-Uni: [The 'Bella Centre' Completion and New Strategy for Women \(sps.gov.uk\)](#).

¹³⁶ UN General Assembly, [United Nations Rules for the Treatment of Women Prisoners and Non-custodial Measures for Women Offenders \(the Bangkok Rules\)](#), 21 décembre 2010, règle 2.2.